



Portant annulation du Lot 2 (Tronçons : Molyko-Bonakanda-Buea Town et bretelle marché Buea-Inter RN8) de l'Appel d'Offres National Ouvert N° 91/AONO/MINTP/CIPM-TI/2018 du 26/10/2018 en procédure d'urgence pour l'exécution des travaux d'entretien périodique de certaines routes bitumés dans les Régions du Sud-Ouest, du Littoral et de l'Ouest et modification de la Décision d'Attribution N° 394/D/MINTP/DAG/SDMP/SAO/IA1/2018 du 13/12/2018 y afférente.

Le Ministre des Travaux Publics, Maître d'Ouvrage,

- Vu la Constitution ;
- Vu la Loi N°2019/023 du 24 décembre 2019 portant loi de finances de la République du Cameroun pour l'Exercice 2020 ;
- Vu le Décret N° 2001/048 du 23 février 2001, portant organisation et fonctionnement de l'Agence de Régulation des Marchés Publics (ARMP) ;
- Vu le Décret N° 2008/376 du 12 Novembre 2008 portant organisation administrative de la République du Cameroun ;
- Vu le Décret N°2012/075 du 08 mars 2012 portant organisation du Ministère des Marchés Publics ;
- Vu le Décret N° 2012/076 du 08 mars 2012 modifiant et complétant certaines dispositions du décret N°2001/048 du 23 février 2001 portant création, organisation et fonctionnement de l'Agence de Régulation des Marchés Publics ;
- Vu le Décret N° 2018/366 du 20 Juin 2018 portant Code des Marchés Publics ;
- Vu le Décret N° 2018/461 du 07 Août 2018 portant organisation du Ministère des Travaux Publics ;
- Vu le Décret N°2019/002 du 04 janvier 2019 portant réaménagement du Gouvernement ;
- ~~Vu l'Arrêté N°00000241/A/MINMAP du 18 juillet 2018 portant création des Commissions Internes de Passation des Marchés auprès du Ministère des Travaux Publics ;~~
- Vu l'Arrêté N° 0271/MINMAP/CAB du 27 Septembre 2018 instituant et organisant les modalités de rémunération et de paiement basés sur la performance de certains acteurs du système des Marchés Publics ;
- ~~Vu la Circulaire N°00008349/C/MINFI du 30 décembre 2019 portant instructions relatives à l'exécution des lois de finances, au suivi et au contrôle de l'exécution du Budget de l'Etat et des autres entités publiques pour l'Exercice 2020 ;~~
- Vu l'Appel d'Offres National Ouvert N° 91/AONO/MINTP/CIPM-TI/2018 du 26/10/2018 en procédure d'urgence pour l'exécution des travaux d'entretien périodique de certaines routes bitumées dans les Régions du Sud-Ouest, du Littoral et de l'Ouest ;
- Vu la Lettre N°003213/L/PRC//MINMAP/SG/DGMI/DMTR/OFV du 27 Juillet 2020 du Ministre Délégué à la Présidence de la République chargé des Marchés Publics, autorisant l'annulation du lot 2 de l'Appel d'Offres sus-mentionné ;

DECIDE :

Article 1 : Le Lot 2 (Tronçons : Molyko-Bonakanda-Buéa Town et bretelle marché Buéa-Inter RN8) de l'Appel d'Offres National Ouvert N° 91/AONO/MINTP/CIPM-TI/2018 du 26/10/2018 en procédure d'urgence pour l'exécution des travaux d'entretien périodique de certaines routes bitumées dans les Régions du Sud-Ouest, du Littoral et de l'Ouest, est annulé.

Article 2 : La Décision d'Attribution N° 394/D/MINTP/DAG/SDMP/SAO/IA1/2018 du 13/12/2018 est à cet effet modifiée ainsi qu'il suit :

N° Lots	Type d'intervention	Tronçons	Linéaires (km)	Noms et Adresses des Soumissionnaires	Montants TTC Corrigés en FCFA	Montants en lettre TTC Corrigés en FCFA	Observations
Lot 1	Entretien périodique	Wotutu - Bodjongo	4,50	JERRY SARL BP : 13261 Douala Tél. : 233 42 39 23	970 623 450	Neuf cent soixante-dix millions six cent vingt-trois mille quatre cent cinquante.	Délai d'exécution : 06 mois.
Lot 2		Molyko - Bonakanda - Buea Town	20,00	Annulé	---	---	---
		et Bretelle Marché Buea - Inter RN8	3,00				
Lot 3		Bekoko - Limbé - Idenau	93,00	Groupement RENAISSANCE / SWIN COMPANY LTD BP : 132 Bamenda Tél. : 675 91 78 11 / 676 31 20 11	1 796 155 425	Un milliard sept cent quatre-vingt-seize millions cent cinquante-cinq mille quatre cent vingt-cinq.	Délai d'exécution : 06 mois.
Lot 4		Liaison Marché Sandaga - Entrée Yara	0,41	Groupement ZONTA / PROJECT SOLUTIONS Sarl BP : 13261 Douala Tél. : 233 42 39 23	369 381 418	Trois cent soixante-neuf millions trois cent quatre-vingt-un mille quatre cent dix-huit.	Délai d'exécution : 03 mois.
Lot 5	Bangou Ndiknip (Inter RO602) - Bangou Ville - Bandjoun (Inter N4)	24,80	ETS SORCIPHAM BP : 441 Bamenda Tél. : 698 09 35 50	310 024 588	Trois cent dix millions vingt-quatre-mille cinq cent quatre-vingt-huit.	Délai d'exécution : 06 mois.	

Article 3 : La présente décision qui tient lieu de main levée du cautionnement provisoire pour les entreprises ayant soumissionnées, sera enregistrée, publiée et communiquée partout où besoin sera.

Copie : ARMP



28 AOUT 2020

Emmanuel NGANOU D.